Un feu de cheminée chez Bécard hier, à cinq heures du soir, [illegible] Roubaix-de-Perches. Il n'y a pas eu [illegible] Une dernière de suifure a suffi pour l'éteindre.

Jupon volé. — Ernestine V..., ancienne servante de M. Gosselin, rue Jacquemars-Giélée, avait présenté chez une dame Hanote, marchande de nouveautés, venant de la part d'une dame Hubert, rue Gambetta, et s'est fait remettre une robe.

Lorsque Mme Houtte alla voir la marchande à Mme Hubert, celle-ci déclara n'avoir jamais rien commandé.

La police recherche la voleuse.

Pendu. — Vers dix heures du matin, un représentant en liqueurs, M. V..., rue de la Barre, a été trouvé pendu dans une chambre du premier étage, par la fillette âgée de treize ans.

Le gamin mendiant, le vagabond et rôdeur. — La rue de l'uniforme met en fuite les mendiants dont le nombre ne fait que croître à Lille.

Hier soir, vers cinq heures, Emmanuel Berthelot, [illegible] les passants habitant rue des Manteaux, faisait appel, rue Nationale, au « bon cœur » des passants.

Un sergot apparut... le gamin voulut fuir, mais il alla se jeter sur un cycliste, Félix Vervalcke, 15 ans, garçon boucher, 15 bis, rue de Bettrechies. Tamponné et tamponneur roulèrent sur la chaussée.

Le boucher se releva sans trop de mal; mais le petit mendigot avait reçu de nombreuses contusions.

Il le [illegible] Hochstetter, l'a fait admettre à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le mouvement André. — Liste de souscription n° 13. — Veuve Rouzé, 10 fr. — Veuve Duriez, 5 fr. — Stallaert, 5 fr. — Anonyme, 10 fr. — Hecht, entrepreneur des Manufactures de Flandre, 20 fr. — Jules Fockedey, négociant, 10 f. — Dubrauwez, huissier, 2 fr.—Delahode, 1 fr. — Tournant, entrepreneur, 2 fr. — Demanne, peintre, 2 fr. — Viala, tapissier, 2 fr. — Lepaisant et Groc, électriciens, 1 fr. — Bouriez, pharmacien-chimiste, 2 fr. — Delcourt, assurances, 3 fr. — Veuve Deblock, propriétaire, 10 fr. — Stallaert Louis, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Garin, 1 fr.— Anonyme, 2 fr. — Bocquin, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Godba, 5 fr. — Brière, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Landry, 1 fr. — Fariseux, 1 fr. — Deuchet, 1 fr. — Pennin-Decoin, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Bal, 0,50. — Willequet, 0,50. — Fabien, 1 fr. — Pelletier, 1 fr. — Garin, 1 fr. — Divers anonymes à 1 fr. et 0,50 : 5 fr. — Total à ce jour : 4,227 fr. 20.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 28, rue Basse, et à la Caisse de l'Imprimerie Danel, 82, rue Nationale.

CHRONIQUE MOSCALE

CINQUIÈME CONCERT POPULAIRE

La Société des Concerts Populaires a donné dimanche à l'Hippodrome Lillois son cinquième concert de l'abonnement devant une salle qui nous a paru moins garnie qu'à l'ordinaire ; méfait sans doute du brouillard....

L'exécution avait probablement eu mieux travaillée que de coutume ; elle a été presque satisfaisante, encore qu'imprécise dans bien des parties des cordes.

Nous aurions voulu cependant plus de chaleur et plus d'émotion communicative dans cette belle « Symphonie italienne » de Mendelssohn, radieuse de soleil et débordante de vie, plus d'intensité de coloris dans « Méphisto-Walzer », de Liszt, œuvres essentiellement descriptive et pittoresque....

Mme Marty remplaçait Mme Marteau de Melleville qu'on nous avait annoncée tout d'abord. Elle nous a chanté de sa voix chaude, aux accents parfois métalliques, l'air du 1er acte d'« Orphée », si poignant en sa simplicité, et deux mélodies sur lesquelles nous préférons ne pas nous appesantir.

Nous entendions pour la première fois M. Boucherit, violoniste de talent, d'une admirable technique et surtout d'une incomparable aisance. Il a dégagé de supérieure façon la ligne très pure du « Concerto en la » de Mozart ; il a été très brillant dans la « Folia » de Corelli et (toujours des changements au programme....!) dans le « Rondo Capriccioso » de Saint-Saëns. M. Cortot, l'accompagnait au piano avec l'incomparable finesse que nous nous plaisons à lui reconnaître.

A. M.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

Publications. — Delmotte Edmond, artiste dramatique, rue du Fg. de Roubaix, 198, et Laimé Suzanne, artiste dramatique au Havre. — Dubois Emile, employé à Lille, et Chasselière Germaine, s. prof. à Charenton. — Decuyer Georges, comptable, rue Racine, 5, et Mercier Madeleine, tailleuse à Lambersart. — Pollet Désiré, boucher à Lille, et Dekeyser Marie, servante à Russeignies. — Buisine Léopold, chaudronnier en cuivre, rue Pierre-Legrand, 234, et François Marie, couturière à St-Quentin. — Lefebvre Léon, brossier, rue Colbert, 62, et Baudet Julia, cuisinière à Seclin. — Engel Pierre, jardinier à Loos, et Dupres Dorothée, journalière à Loos. — Gennetoine Michel, industriel, rue du Sec Arembault, 18, et Wauquier Valentine, s. prof., r. Brule-Maison, 30. — Jacobs J.-B., marchand de journaux, rue de Flers, 23, et Veighe Hélène, couturière, même rue, 2. — Poulet Georges, employé, rue du Long-Pot, 31, et Deloux Virginie, cartonnière, rue du Calvaire, 38. — Dufour Pierre, entrepreneur à Armentières, et Leclercq Elvire, s. prof., rue Boucher-de-Perches, 102. — Waltz Jean, employé au télégraphe, place Ribour, 15, et Beauquaire Louise, couturière, même adresse. — Parisis Achille, aide-chauffeur, rue des Sarrazins, 23, et Robart Marie, étiqueteuse à Thumesnil. — Demont Albert, représentant de commerce, r. Faidherbe, 48, et Gombert Valentine, s. prof. à Fourmies. — Vernes Frédéric, émoucheteur, rue de Wazemmes, 123, et Frémeaux Catherine, fileuse, même adresse. — Vandenperre Henri, négociant, rue de Pas, 11, et Richemond Marie, s. prof., rue Henri Loyer, 1. — Calle Ernest, représentant, rue des Tanneurs, 71, et Vanzale Julie, journalière, même adresse. — Cossart Alphonse, cordonnier, rue de Jullers, 23, et Cossart Antoinette, gazeuse, cité Bridelance, 10. — Créteur J.-B., charretier, r. de l'Arbrisseau, 9, et Aubert Désiré, s. prof., même adresse. — Gonthier Victor, soldat au 14e au Quesnoy, et Ronsse Anna, ratacheuse, rue Fénelon, 23. — Hudelot Louis, tourneur en fer, rue des Postes, 186, et Demaegh Jeanne, tailleuse, même adresse.

Arrêt Hector, charron à Lambersart et Mainzi Germaine, lingère, rue Saint-André, 74. — Delage Henri, marchand forain, rue des Postes, 186 et Maréchal Juliette, ménagère, id. — Vanrobaeys Jules, employé au chemin de fer, rue du [illegible]-de-Roubaix, 100 et Marchant Jeanne, s. p., à Louf. — Maréchal Félix, ingénieur, boulevard Victor-Hugo, 12 et Cavalier Julia, sage-femme, id. — Devenyns J.-B., fleur, rue du Marais-de-Lomme et Baldewendt Irma, ratacheuse, rue Lalo, 1. — Cleeys Camille, tourneur, rue Philadelphie, 17 et Sauvage Marguerite, vareuseuse, id. — Lustert Eugène, employé de commerce, rue Solférino, 95 et Zindler Marthe, cuisinière, 14. — Menu Auguste, mouleur à Haubourdin et Bozzoni [illegible], étagreuse, rue Courmont, 15. — Lousberghs J.-B., imprimeur, rue François-Bass, 30 bis et Pinnel Anna, s. p., rue de Brigode, 2 bis.— Delesalle Charles, s. p., rue Brûle-Maison, 96 et Boutemy Marie-Thérèse, s. p., boulevard de la Liberté, 180. — Paquet André, interne des Hôpitaux, rue Solférino, 204 et Curtis Marie, s. p., rue d'Antin, 13. — Cauwel Adolphe, patissier, rue Pierre-Legrand, 33 et Delecluse Madeleine, couturière, rue des Pyramides, 15. — Verstraete Géry, patissier, rue du Faubourg-des-Postes et Ollivier Marie, ménagère, id. — Triplet Georges, voyageur de commerce, La Bassée et Nieuwiaert Germaine, s. p., rue Nationale, 277.

Dejonghe Lucien, marchand boucher à Lille et Spriet Marthe, s. p. à Roubaix. — Debruyne Joseph, peintre à Lille et Pigehart Victoria, s. p. à Marcq-en-Barœul. — Bouly Fernand, docteur en médecine à Arleux et Leclercq Clémence, s. p., rue d'Artois, 16. — Hannoff Hippolyte, cordonnier, rue Carpeaux, 10 et Lefebvre Louise, ménagère, id. — Georgets Alphonse, journalier, rue de la Cité, 10 et Pubel Marie, dévideuse, rue Vanroyen, 13. — Desmet Ernest, tisserand, rue d'Ennetières, 25 et Dobbelaere Elisa, lingère, rue de la Justice, 7. — Dewasmes Félix, canonnier au 15e d'artillerie à Douai et Taillez Jullienne, mécanicienne, rue des Pavillons, 12. — Deduytscharver Richard, boucher, rue Monge, 13 et Vanin Marguerite, mécanicienne, rue Albert Samain, 11. — Maringue Gustave, ajusteur, rue Saint-Amand, 18 et Dangrémont Cécile, s. p., rue du Long-Pot, 124. — Wollschlegel Charles, employé, rue de la Barre, 98 et Coget Adolphine, journalière, id. — Vialard Jules, soldat au 91e d'infanterie à Mézières et Caron Fernande, bambrocheuse, imp. Saint Eloi, 2.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

LOMME

Acte de vandalisme. — Dans la nuit du samedi au dimanche, des voleurs se sont emparés de deux poules, d'un coq d'espèce, deux lapins et quatre pigeons appartenant à MM. Théry et Orva, facteurs des Postes et Télégraphes à Lomme, rue Anne-Delavaux.

Les cambrioleurs ont pénétré dans le clapier en perçant le mur de clôture contre lequel il était appuyé.

Voler des rentiers, c'est un crime, mais voler des ouvriers, c'est inqualifiable !

Espérons que la police sera plus heureuse cette fois que dans d'autres circonstances et parviendra à découvrir les coupables.

LOOS. — Du 10 au 17 janvier. — Naissances. — Jeanne Delbarre, rue d'Ennequin, cité Billiut, 6. — Madeleine Demeulin, cour Mercier, 1L. — André Descamps, rue d'Ennequin, numéro 66.

Publications. — Gustave Marescaux, entrepreneur, et Maria Blanchet, s. prof., à Lille. — Louis Engel, jardinier, et Dorothée Duprez, journalière. — Willebold Panteauw, rattacheur, et Marie Boderé, cardeuse.

Mariages. — Albert Amathieu, 25 ans, maçon, et Maria Ghesquière, 23 ans, journalière. — Alfred Carlier, 29 ans, électricien, et Maria Blanquaert, 22 ans, peigneuse. — Charles Levasé, 24 ans, ferblantier, et Marie Laly, 23 a., s. profession.

Décès. — François Bonnefond, 29 ans, chemin du Halage. — Marie Lefebvre, 18 mois, rue du Bazinghien. — Malvina Lemaingre, 27 ans, rue de Béthune, 237. — Augustin Vancappel, 72 ans, sentier d'Emmerin. — Charles Nazet, 21 ans, chemin du Halage. — Jean Banetorte, 9 mois, rue Westin. — Henriette Noël, 41 ans, rue Carnot, 35. — Jules Delmotte, 7 semaines, sentier d'Ennequin. — Justine Dumon, 70 ans, rue de Béthune, 129. — Vital Verbeke, 2 mois, rue d'Ennequin, 31. — Eveline Vanbrabander, 10 mois, rue Carnot, 29.

SECLIN. — Du 11 au 18 janvier. — Naissances. — Carpentier Paul, rue d'Arras, 2. — Hornain Marie, cité des Chaufours, 29.

Décès. — Delcourt Archange, 68 ans, à l'hospice. — Hache Henriette, 46 ans, épouse Mocq, rue Duflot. — Muteau Victor, 68 ans, rue du Quatorze-Juillet. — Théry Marie, 42 ans, à l'hospice. — Monchaux Charlotte, 4 ans, rue des Comtesses. — Hélin Henri, 51 ans, rue du Burgault. — Dégremont Zélie, 34 ans, épouse Duriez, à l'hospice.

Les Saints

Saint Martin, par Adolphe Regnier.
Sainte Colette, par André Pidoux.
Saint Pierre, par L.-Cl. Fillion.
Le Bienheureux Curé d'Ars, par Joseph Vianney.
Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne, par V. Pierre.
Sainte Germaine Cousin, par Louis Veuillot.
Saint Alphonse de Liguori, par le Baron J. Angot des Rotours.
Le Bienheureux Grignion de Montfort, par E. Jac.
Sainte Thérèse, par Henri Joly.
Saint Antoine de Padoue, par l'abbé A. Lepitre.
Saint Jean Chrysostome, par Aimé Puech.
Saint François de Sales, par A. de Margerie.
Saint Ambroise, par le duc de Broglie.
Saint Basile, par Paul Allard.
Saint Dominique, par Jean Guiraud.
Saint Louis, par Marius Sepet.
Saint Jérôme, par le R. P. Largent.
Saint Pierre Fourrier, par Léonce Pingaud.
Saint Vincent de Paul, par le prince E. de Broglie.
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld.

Chaque volume in-12. Prix broché : 2 francs
Franco, 2 fr. 25
En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

ROUBAIX

Un agent assailli par deux repris de justice

GRAVE SCÈNE DE VIOLENCES
LES AGRESSEURS ARRÊTÉS

Une scène qui a failli tourner au tragique s'est déroulée, dimanche matin, vers neuf heures et demie dans le quartier du Pile. Un agent a failli être assommé et étranglé par deux terribles bandits qui l'avaient surpris sans défense.

Voici les faits :

L'agent de police Emile Toulemonde avait été chargé de distribuer des feuilles de radiation de la liste électorale dans le quartier du Pile.

Vers neuf heures et demie, tandis qu'il accomplissait ce travail, il entra à l'estaminet tenu, rue du Pile, 95, par M. J.-B. Steyart, afin de se rendre à la cour.

Sans prendre garde à deux individus qui se trouvaient dans l'estaminet, il confia ses feuilles de radiations au cabaretier, déposa sa pèlerine et son sabre sur une table et gagna la cour.

Il y était à peine arrivé depuis quelques instants que l'un des deux clients du cabaret vint le rejoindre. C'était un repris de justice, Jean Deknop, 32 ans, dont le dernier exploit remonte à peu de temps. On se rappelle qu'ayant, en compagnie d'autres apaches, exercé de graves violences sur des agents qui voulaient le faire sortir d'un estaminet où il se trouvait après l'heure de la retraite, il fut fort malmené par un chien policier, reçut de sérieuses morsures et eut ses vêtements mis en lambeaux.

Depuis lors, Deknop qui, déjà auparavant, n'éprouvait aucune tendresse pour les agents, avait voué à ces derniers une terrible rancune.

Dès qu'il se trouva en présence de M. Emile Toulemonde, il se jeta sur lui sans rien dire, le roua de coups de poing et de pied et finalement, lui ayant passé une ceinture autour du cou, essaya de l'étrangler.

Dans l'impossibilité de se défendre, l'agent appela au secours. Mais à cet instant, l'autre individu qui se trouvait dans le cabaret arriva et aida son camarade Deknop à assommer l'agent au moyen d'une chope prise sur le comptoir.

Ce nouvel agresseur était un bandit plus redoutable encore que le premier. Il se nomme André Delfosse. Parmi ses méfaits les plus récents se trouvent une tentative de meurtre sur sa sœur, une agression nocturne contre son père et sa mère et l'incendie criminel de la maison de son frère.

Livré sans défense à ces deux malfaiteurs, l'agent Toulemonde pouvait tout craindre d'eux.

Heureusement, ses cris avaient été entendus par M. J.-B. Steyart.

Le cabaretier saisit un revolver, courut à la cour et, braquant son arme sur Deknop et Delfosse, déclara qu'il allait faire feu s'il ne lâchaient pas prise. Les deux bandits, devant l'attitude résolue de M. Steyart, s'enfuirent alors.

Ils n'avaient pas, par bonheur, remarqué le revolver de l'agent de police, qui, au moment de l'agression, avait roulé à terre. S'ils l'avaient vu, ils s'en seraient certainement servis.

Dès que l'agent Toulemonde eût rendu compte de ces faits à ses chefs, une brigade de sûreté fut envoyée à la recherche de Deknop et de Delfosse. Ceux ci furent retrouvés un peu plus tard, complètement ivres.

Arrêtés aussitôt, ils ont été conduits devant M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement. En raison de leur état d'ivresse, celui-ci a dû remettre à ce matin leur interrogatoire.

Romans à 1 fr. : Les Prétendants de Claudette, nouveauté ; Jeanne d'Arc, par l'abbé Deboudt, 50 cent., très joli volume. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix. — Le prochain congrès trimestriel des Cercles d'études de la Fédération aura lieu le 29 janvier, à la Maison des Œuvres, 34, Grande-Rue.

Le rapport et le congrès seront préparés par le Cercle Pie X, de la paroisse du Sacré-Cœur.

Le sujet traité sera : « Les Ligues sociales d'acheteurs. »

L'« Effort » bulletin mensuel de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix et de ses cantons.

Sommaire de janvier 1908 :

Préface pour 1908, abbé H. Dutoit. — Notre enquête sur les Conférences de Saint-Vincent de Paul, A.-R. — Faits et Gestes. — Le prochain Congrès trimestriel. — Les Ligues sociales d'acheteurs, P. D. — Treize pour douze, variété, Pierre l'Ermite. — Bibliographie. — Les Cercles d'Etudes de Roubaix.

M. Maurice Meys, de l'« Illustration », à Roubaix. — Nous croyons devoir rappeler que la causerie de M. Maurice Meys, agrémentée de 175 projections en couleurs, aura lieu le jeudi 30 janvier, mais que la location sera ouverte, dès cette semaine, 16, rue des Fabricants, salle des Conférences.

C'est d'ailleurs un spectacle tout à fait nouveau et sensationnel, une leçon d'art d'un réel intérêt qui se recommande de lui-même aux familles que celui auquel le grand public roubaisien est invité. Celui-ci ne manquera pas d'applaudir le talent d'orateur du conférencier et l'extraordinaire collection de clichés en couleurs qui défilera sur l'écran de la salle des Conférences de M. l'abbé Lemoine.

Le nombre des places est limité à 120. Qu'il se hâtent ceux qui veulent être admis à cette soirée artistique.

Une cliente indélicate. — Une ménagère, Adélaïde G..., 27 ans, rue de Hocron, entrait, samedi soir, dans la boucherie de M. Lampe, rue de Lannoy, 294. Quelques instants se passèrent avant que le boucher n'arrivât. Quand M. Lampe pénétra dans son magasin, il remarqua que la nouvelle venue, qui demandait deux sous de pâté, portait, dissimulé sous son fichu, un objet assez volumineux. Il constata, au même moment, qu'un morceau de bœuf de trois francs avait disparu de son comptoir.

Convaincu que la voleuse était Adélaïde G..., il la fouilla et trouva en effet, la pièce de viande sous le fichu de la cliente.

Le commerçant porta plainte à la police. Mais ayant été indemnisé par le mari d'Adélaïde G..., il consentit à la retirer. Au cours de l'interrogatoire que lui a fait subir le commissaire de police, la femme a avoué que c'était la troisième fois qu'elle commettait pareil vol au préjudice de M. Lampe. Elle a été laissée en liberté.

Ceux qui boivent trop. — La brigadière de police Gonce a arrêté, dimanche matin, vers sept heures et demie, rue de la Halle, Louis Mallet, 50 ans, serveur, rue des Filatures, 17. Celui-ci, étant ivre, avait injurié l'agent qui lui faisait une observation.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 19 janvier

Naissances. — Joseph Mass, rue de Croix, cour Castel, 6. — Henri Masure, rue du Pile, cour Hespel, 3. — Pauline Delespaul, rue St-Laurent, cour St-François, 17. — Jeanne Raps, rue de Bouvines, cour Ferret, 7.

Décès. — Pierre Samaille, 10 ans, quai de Bordeaux. — Marie Lejeune, 30 ans, ménagère, rue de l'Epeule, 176. — Claire Toulet, 2 ans, rue du Canga, 14.

SAVON PARIS-MÉNAGE *Blancheur du linge*

WATTRELOS

Fièvre typhoïde. — Neuf cas de fièvre typhoïde et quatre cas de fièvre muqueuse s'étant produits au Bas-Chemin, M. Gorez, médecin inspecteur du service des Epidémies est descendu hier à Wattrelos, et après avoir visité le quartier atteint a ordonné le curage d'un puits et l'ouverture d'un fossé pour assurer l'écoulement des eaux ménagères.

M. le Maire a fait placarder des affiches contenant les instructions du comité central d'hygiène et a donné des ordres pour que les travaux de curage du fossé soient commencés dès lundi matin.

CROIX

Accidents de travail. — A l'usine Holden et Cie, Albert Dumez, 20 ans, Grande-Rue, a eu le pouce pris entre le pignon et le porte-outils de l'engrenage de son tour à meule. Huit jours de repos.

— Louis Helmans, 33 ans, chauffeur, rue des Ogiers, a fait une chute et s'est blessé au côté droit. Dix jours de repos.

CROIX. — Mariage. — Charles Durenne, journalier, à Wasquehal, et Jeanne Beaussire, soigneuse, à Croix.

Décès. — J.-B. Haquette, 59 ans, rue des Ogiers, maisons Monnaigne.

WASQUEHAL

Inscription sur les listes électorales. — Nous invitons instamment nos amis à vérifier leur inscription sur les listes électorales. Bien qu'elles ne soient closes que le 4 février, il est bon de faire sans tarder une démarche de cette importance.

Distribution de pains. — Vendredi prochain, à l'occasion de la messe qui se dira à sept heures pour Désirée Desquiens et Louis Deldalle, des pains seront distribués aux pauvres à sept heures et demie, par les soins de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

FLERS-BREUCQ

Jeunesse Catholique. — Hier, à la réunion [illegible] de la Jeunesse Catholique de Sart, on a procédé au renouvellement de la commission.

M. E. Picavet est réélu président ; M. Fr. Chamiot, secrétaire ; M. Louis Rogers, trésorier ; M. Lecorn, délégué du Breucq ; M. F. Chamiot, délégué du Sart ; M. H. Cornart est élu porte-drapeau et M. H. Goossaert, suppléant.

Puis M. Désiré Debrauwère a vivement intéressé son auditoire par sa conférence accompagnée de projections lumineuses sur les « Croisades ».

Nous adressons toutes nos félicitations aux membres de la nouvelle commission.

HEM

TENTATIVE DE MEURTRE

AU PETIT-LANNOY

Route de Lannoy, à Hem, se trouve un estaminet ayant pour enseigne « Au Blanc-Ballot », tenu par les époux Decottignies-Desplanques.

Samedi, vers 2 h. 1/4 après-midi, entrait dans l'établissement un voisin, Auguste Wartel, 55 ans, menuisier, qui venait emprunter un journal.

Mme Decottignies nettoyait les fenêtres de sa cuisine ; Wartel fit observer, sur un ton peu poli, que le journal était déchiré. La débitante riposta que si cela ne lui plaisait pas, il était libre d'acheter un exemplaire.

COUPS DE REVOLVER

Wartel fit irruption dans la cuisine, un revolver au poing, pressa la détente et tira un coup à blanc. Mme Decottignies saisit le menuisier par les bras, parvint à le repousser dans l'estaminet et ferma la porte. Mais le menuisier rentra dans la cuisine et tira un second coup à balle.

La débitante blessée au front chercha à gagner l'escalier en se protégeant la tête avec la main ; le forcené tira à nouveau atteignant, à la main gauche, la malheureuse qui réussit à gravir l'escalier et à se réfugier à l'étage pendant que Wartel se sauvait.

LES SECOURS

Les appels au secours de Mme Decottignies furent entendus par Mme Henri Demoulemeester, née Virginie Dewez, ainsi que par des voisins qui accoururent. La cabaretière était dépendue et, le visage inondé de sang, se tenait la tête dans les mains en appelant au secours.

— C'est Auguste qui a fait cela, dit-elle, parce que je ne veux plus le voir ici.

Pendant que l'on donnait les premiers soins, les uns couraient prévenir le mari, tisserand chez MM. Parent-Bourguet et Cie et les gendarmes de Lannoy, d'autres allaient chercher M. le docteur Caudmont, de Lannoy.

Le praticien constata qu'une balle, qui fut retrouvée dans la cuisine, avait pénétré dans l'épiderme, au côté gauche du front, en traînant l'os sur une longueur de 5 à 6 centimètres, et était allée s'aplatir contre un mur. Le projectile a été saisi par le gendarme pour servir de pièce à conviction.

Le médecin examina ensuite la plaie de la main gauche ; elle se trouve à la naissance du majeur. Cette blessure est plus sérieuse ; l'articulation est fracassée et l'amputation de ce doigt s'imposera peut-être ultérieurement. La belle doit être restée dans les chairs. Un premier sondage, opéré de suite par M. Caudmont, ne put l'en extraire. Pendant toute la durée de cette opération, la cabaretière fit preuve d'une grande énergie. Après avoir été pansée, la blessée, sur l'ordre du docteur, se mit au lit.

Le meurtrier est arrêté

Les gendarmes de Lannoy ont arrêté le meurtrier à son domicile ; il a prétendu n'avoir rien fait... Conduit à la prison de Lannoy, il fut interrogé dans la soirée par le maréchal-des-logis de gendarmerie et persista dans ses dénégations, accueillant avec un sourire les accusations que l'on porte sur lui.

Les dépositions de M. Decottignies et des voisins auraient établi que la tentative de meurtre avait été préméditée.

Auguste Wartel est originaire d'Annœullin ; il a passé une partie de son existence dans le XIIe arrondissement de Paris ; il était arrivé à Hem en 1902, avait habité chez sa sœur, Mme veuve Delporte qui tenait à cette époque un cabaret à l'arrêt du chemin de fer.

Le meurtrier passait pour original, mais n'avait pas mauvaise réputation ; il travaillait pour son compte comme menuisier.

Les perquisitions opérées à son logement ont amené la découverte d'un vieux revolver contenant deux cartouches rouillées ; le menuisier doit s'être débarrassé de l'arme dont il s'est servi samedi.

Wartel a été conduit dimanche matin, à dix heures, à la prison de Lille ; on croit que le parquet descendra à Hem lundi, pour confronter le coupable avec sa victime.

L'ÉTAT DE LA VICTIME

Mme Decottignies est âgée de 28 ans ; elle est née à Hem et a trois enfants ; l'aîné a 8 ans, le plus jeune 5 ans.

Les époux Decottignies sont très bien considérés et dimanche un grand nombre de personnes sont venues leur apporter leurs témoignages de sympathie et prendre des nouvelles de la victime de ce drame.

La blessée a passé une mauvaise nuit, se plaignant de très vives douleurs à la main ; la blessure à la tête paraît moins grave. Dimanche matin on a constaté un peu de fièvre. M. le docteur Caudmont a fait des pansements pour calmer les souffrances ; il ne croit pas pouvoir extraire la balle qui se trouve dans la main gauche avant quelques jours.

On espère que grâce à la robuste constitution de Mme Decottignies la guérison sera assez prompte.

VÉRITABLES GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
CONSTIPATION — MALADIES — CONSTITUTION

TOURCOING

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 20 étrangers — 18 hommes, 11 femmes et 7 enfants — se sont fixés à Tourcoing ; par contre, 29 autres étrangers — 9 hommes, 7 femmes et 4 enfants — ont quitté notre ville.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure trois quarts du matin, à la fabrique de tulles et dentelles de MM. Charles Tiberghien et fils, rue de la Vigne. Le feu a pris naissance dans la salle des machines où des mécaniciens avaient travaillé, sous la direction de M. Alfred Lambrechi, ingénieur de la maison. Ce dernier qui habite le voisinage ayant aperçu des flammes au moment où il allait se mettre au lit, prévint les pompiers par téléphone. Ceux-ci se rendirent promptement maîtres du feu qui avait détruit la charpente de la toiture et occasionné quelques dégâts à l'intérieur de la salle des machines. Les pertes, couvertes par l'assurance, sont évaluées à 3.000 fr.

Dettes à payer. — En échange de 27 fr. 65 d'amende qu'il ne peut payer, J.-B. Vanderboedt a été arrêté pour purger quatre jours de prison. — Pour une amende de 25 fr., Cyrille Lescroart, 35 ans, tisserand, rue des Orendins, devra faire deux jours de prison.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 19 janvier

Décès. — Desmette Amédée, 51 ans, rue de l'Epinette, 231. — Marmin Marceline, 68 ans, rue Augereau, 54. — Lombaer Désiré, 21 ans, rue du Blanc-Seau, 61.

BOUSBECQUE

Fête de l'Adoration. — Les exercices préparatoires à l'Adoration prêchés la semaine dernière ont été suivis par une foule considérable de fidèles.

Les zélés missionnaires diocésains ont fait bonne besogne. Tandis que M. Mélis évangélisait les paroissiens flamands réunis en grand nombre au patronage Saint-Joseph, M. Leman intéressait très vivement, chaque soir, la grande majorité des paroissiens et en particulier les hommes qui toute la semaine avaient répondu à son appel. Car c'était surtout les hommes que les missionnaires voulaient atteindre.

La journée de dimanche fut pour Notre-Seigneur un véritable triomphe. Le matin plusieurs milliers de communions furent distribuées et le spectacle offert par les paroissiens, hommes et femmes, s'approchant de la Sainte-Table, fut vraiment fort édifiant.

L'église était splendidement décorée.

A la grand'messe, l'excellente maîtrise interprète une belle messe en musique. M. Mélis montra dans l'Eucharistie le don le plus précieux de la miséricorde divine.

Le salut de clôture fut une très belle manifestation de foi. L'église était trop petite. M. Leman parla des triomphes de l'Eglise persécutée sur ses ennemis impuissants.

A la procession, presque tous les hommes portaient des flambeaux ; ce fut vraiment une splendide et bien consolante manifestation de Foi.

RONCQ

Les Recettes d'octroi en 1907

QUAND LE BATIMENT VA TOUT VA

Les recettes d'octroi pour 1907 sont en augmentation de 1.709 fr. 09 sur celles de 1906 témoignant d'une plus grande vitalité des affaires. Et cela fait honneur à la commune de Roncq et à son administration.

Les recettes brutes qui étaient de 28.714 fr. 75 en 1906 sont passées à 30.825 fr. 51 en 1907 ; les frais de perception, de 3.657 fr. 16 sont passés à 4.038 fr. 85. D'où l'excédent de recettes de 1.709 fr. 09 comparativement avec l'année 1906.

D'autre part il semble bien que la répression de la fraude a été plus sévère car les saisies et amendes se sont élevées à 422 fr. Elles n'étaient que de 220 fr. en 1906.

Par rapport aux objets taxés les recettes se divisent comme suit : 1° Boissons, 16.606 fr. 58 en 1907 au lieu de 16.925 fr. 92 en 1906 ; 2° Comestibles, 5.600 fr. 96 au lieu de 5.523 fr. 19 ; 3° Combustibles, 5.206 fr. 55 au lieu de 4.966 fr. 45 ; 4° Matériaux, 3.242 fr. 42 au lieu de 2.279 fr. 13.

On ne sera pas sans remarquer la différence d'un tiers environ entre le produit des taxes sur les matériaux de construction en 1906 et en 1907. L'augmentation constatée est la meilleure preuve que la commune de Roncq prospère et que des bâtisses nouvelles s'y édifient de plus en plus. On sait en effet que « quand le bâtiment va tout va ».

Les bières ont également donné un rendement plus considérable et en rapport probablement avec l'augmentation de la population. Les bières de l'intérieur rapportaient en 1906, 8.447 fr. 46, et en 1907, 8.881 fr. 72 ; les bières de l'extérieur qui avaient payé 6.172 fr. 72 de droits en 1906 en ont payé 6.500 en 1907.

Il convient d'ajouter aux ressources d'octroi, celles plus modestes des droits de place et, là encore, on constate une plus value, témoignant de l'activité des marchés. Alors que les droits de place produisaient 393 fr. 40 en 1906, ils ont produit 448 fr. 47 en 1907.

Cette prospérité de l'octroi est toute à l'honneur de la municipalité qui gère les intérêts de la commune avec tant de tact et de dévouement.

Trouvailles. — Mme veuve Wyndels a trouvé au chemin de la République un paquet contenant environ 500 grammes de laine retors écrue.

— Le jeune Bockstael a trouvé dans la rue des Chats-Huants un trousseau de cinq clefs. — On peut réclamer ces différents objets au poste de police.

LINSELLES

Les Arbères. — La société de tir à l'arc établie à Saint-Sébastien célébrera sa fête demain soir, à 7 h. 1/2, au siège de la société.

MOUVAUX

Remerciements des « Pinsonneux ». — Nous donnons ci-dessous copie d'une lettre de remerciements et félicitations qu'un groupe de « Pinsonneux et amateurs d'oiseaux » adresse à MM. Eugène Motte, Leblanc et Roussel, maire et adjoints de la ville de Roubaix :

MM. Eugène Motte, maire,
Roussel et Leblanc, adjoints,
Roubaix.

Les soussignés, au nom d'un groupe important de « Pinsonneux et oiseleurs » de la ville de Mouvaux, réunis ce jour chez M. Durieux, place de l'Eglise, ont l'honneur de remercier M. Eugène Motte, maire de Roubaix, MM. Leblanc et Roussel, adjoints, de leur gracieuse et énergique intervention auprès de M. le Préfet du Nord, et les félicitent chaleureusement de la réussite de leurs démarches.

Pour les amateurs,
Pierre Roussel, Ferdinand Durieux, Louis Barton.

Mouvaux, le 19 janvier 1908.

Félicitations aux médaillés. — Hier après midi, M. Paul Mormentin, rue des Duriez, à Mouvaux, actuellement soldat au 7e d'artillerie à Châlons (section des ouvriers), a reçu à Lille une médaille d'argent et une récompense de 30 francs pour les ardentes faisaient sonner les gourmettes de fin nickel.

Le matin de ce jour-là, Gaston Mérielle et Henriette Beaujouan avaient échangé leurs serments dans la chapelle du château richement décorée.

Depuis de longs mois, Henriette avait rêvé d'un mariage seigneurial : à la mort de son père, elle trembla que ce brillant projet ne devînt irréalisable.

— J'ai besoin des louanges du public pour alléger le poids de ce fatal secret.

Pierre eut un sourire sceptique ; il se pencha vers la fenêtre ouverte du salon, d'où l'on voyait Mlle de Grandval appuyée sur le bras de son fiancé.

— Regarde-les, ne sont-ils pas heureux ? Est-il juste de les troubler par d'inutiles révélations ?

— Elle, non, peut-être, mais lui ! Si, un jour, il venait à connaître la vérité, il ne nous pardonnerait pas de l'avoir trompé.

— Jamais nul ne le saura, mère ; nous aurons respecté la mémoire des morts en faisant le bonheur de ces deux enfants.

Pierre, la conscience calme, se retira dans sa chambre.

Deux jours après, la famille Beaujouan regagnait la ville et le même jour Ernest reprenait la route de l'Est.

— Soignez bien « notre » mère, chère Odette, disait-il, et priez sans relâche, ma pieuse fiancée ; dans trois mois, je l'espère, j'aurai quitté Nancy, je serai revenu près de vous pour toujours.

— Que Dieu vous garde, cher Ernest, ayez confiance en Lui ! Je m'efforcerai de remplacer Henriette près de... « notre » mère, dit-elle avec un tendre sourire.

Il appuya respectueusement ses lèvres sur la petite main qu'elle lui abandonnait, et s'éloigna le cœur serré par une inexprimable angoisse.

TROISIÈME PARTIE

I

La petite vérole

Un matin, quinze jours après le mariage d'Henri